

Patou vous accueille à la Maison Cantonale, à Modane, place Sommeiller et Jessica à Val-Cenis Lanslebourg, 6 rue Napoléon...

...Bienvenue à la MSAP !

CAF, Pôle Emploi, logement et énergie, déplacement, accès aux droits, jeunesse, enfance... La Maison de Services au Public du territoire Haute Maurienne Vanoise propose une aide de premier niveau pour trouver le bon interlocuteur dans les administrations. La MSAP vise également à réduire la « fracture numérique », en permettant l'accès aux administrations en ligne aux publics non familiarisés avec l'Internet...

Depuis 2015, avec la volonté de rapprocher les services publics des habitants mais aussi de leur offrir un maximum d'infos sur la vie locale et les activités sur le territoire, la Maison de Service Au Public (MSAP) a remplacé le Relais de Service Public créé en 2009. La MSAP est animée à Modane par Patou Robin et à Val-Cenis Lanslebourg, le lundi, par Jessica Grivel.

Pour Karen Longueville, responsable du Pôle Services à la Population à la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise (CCHMV), « La MSAP n'est qu'au début de son histoire. Aux missions d'information et d'aide en lien avec la CAF, Pôle Emploi, le Service Préfectoral de carte grise et permis de conduire devraient bientôt s'ajouter d'autres services. » Aujourd'hui, il faut déjà la faire connaître : « Beaucoup ignorent encore l'existence de la MSAP et il nous faut communiquer davantage pour toucher l'ensemble du territoire, les nouveaux, comme les anciens habitants. »

Vous aider directement ou vous orienter vers le service idoine

Face à l'administration, on se sent parfois démuni, la MSAP a été conçue pour y voir plus clair et trouver le bon interlocuteur. Par ailleurs, si de nombreux foyers sont équipés d'un ou plusieurs ordinateurs, portes d'accès à l'Internet et utilisent couramment aujourd'hui les services en ligne, d'autres n'y ont pas accès : c'est la « fracture numérique ». A l'âge qui rend plus difficile le maniement des nouvelles technologies de l'information, aux difficultés sociales qui marginalisent certaines familles vient donc s'ajouter cette « exclusion digitale ».

Du coup l'exclusion sociale s'aggrave pour ces populations, alors que de plus en plus d'administrations ferment leurs bureaux physiques et se dématérialisent sur l'Internet, comme par exemple le service des cartes grises (désormais appelée certificat d'immatriculation).

Réduire la fracture numérique

« Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité », précise d'emblée le site Internet www.service-public.fr, qui oriente vers le site www.ants.fr. Plus de files d'attente à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne, mais talonnant le site officiel www.ants.fr, d'autres services en ligne, ceux-là privés ! Quand on pénètre dans ce maquis numérique, on n'est pas sûr de trouver son issue...

Aux publics non familiarisés avec Internet dans les démarches administratives dématérialisées, notamment pour ce qui concerne l'offre sociale de la CAF, ou d'actualisation de son dossier Pôle Emploi, mais aussi pour les certificats d'immatriculation de véhicule et les permis de conduire, la MSAP apporte une aide d'accompagnement.

A l'écoute de la population

Et la dématérialisation des services va se poursuivre... L'offre de la MSAP évoluera donc avec l'arrivée de nouveaux partenaires. On évoque aujourd'hui la MSA (La sécurité sociale agricole), pour répondre aux besoins d'une population agricole très présente sur le territoire. « L'offre s'étoffera également avec les demandes formulées par les habitants eux-mêmes, que nous avons à collecter sur les deux antennes », souligne Karen Longueville, qui pense aussi à une offre plus spécialement tournée vers les travailleurs saisonniers. « Les saisonniers font tourner notre économie touristique, mais on n'a pas actuellement de services spécifiques à leur proposer. Le territoire envisage de pallier ce manque. C'est aussi un public que l'on doit mieux connaître. »

Offrir de nouveaux services, oui, mais pas en remplacement d'autres existant déjà sur le territoire...

En définitive, la MSAP est un centre de ressources pour les habitants, pour les accompagner mais surtout les orienter vers les bonnes structures.

Un point sur lequel la gouvernance du territoire veillera particulièrement est le main-



Jessica Grivel à Val-Cenis Lanslebourg



Patou Robin à Modane

Une compétence du territoire Haute Maurienne Vanoise

La loi NOTRe du 7 juillet 2015 renforçant le contenu des compétences obligatoires et optionnelles transférées aux EPCI à fiscalité propre (notre Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise) a fait de la Maison de Services au public une compétence optionnelle. La CCHMV a choisi de l'exercer pour renforcer sa proximité avec les habitants.

La MSAP permet aux usagers de bénéficier d'une aide de premier niveau pour

être accompagnés dans les démarches. En Haute Maurienne Vanoise, des partenariats ont été signés notamment avec la CAF, Pôle Emploi. La MSAP peut aussi renseigner sur les services du territoire, la vie locale, orienter et accompagner le public dans des démarches en lien avec des partenaires du territoire dans les domaines du logement, de la mobilité, des activités et de la vie associative.



+ sur www.maisondeservicesaupublic.fr



tien en parallèle d'autres structures d'aide au public. « Il est évident que l'idée n'est pas de substituer la MSAP aux permanences qui existent déjà sur le territoire, comme celles présentes au Centre Polyvalent d'Actions Sociales de Modane, rue Ste Barbe, près de la mairie (Ndlr : CPAM, CARSAT voir permanences dans les infos pratiques en page 15) ! L'idée est au contraire de renforcer globalement les services à la population et encore une fois de rendre l'administration plus proche des habitants, cela en pleine ère de dématérialisation des services publics ! » affirme Jean-Marc Buttard, vice-président CCHMV chargé de l'action sociale et maire d'Avrieux. Tout l'enjeu est là...

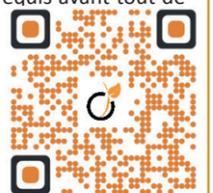
Bon à savoir

A Modane, des postes informatiques en accès gratuit sont à votre disposition pour vos démarches en ligne (pas d'impression)

CAF, Pôle Emploi... Les pièces requises pour les demandeurs...

Sur www.cchautemaurienne.com consultez la liste des documents requis avant tout déplacement sur place, afin de mieux vous accompagner sur vos dossiers ou appelez le 04 79 05 26 67.

Scannez le QrCode avec votre smartphone pour accéder au site.



Les permanences de la MSAP

SOCIAL

Service de portage de repas à domicile (de Bonneval-sur-Arc à Val-Cenis Bramans). **Association AIDER**, uniquement sur rdv à la Maison Cantonale Modane.

EMPLOI / FORMATION

Pôle Emploi : atelier 3^e mardi de chaque mois à la Maison Cantonale à Modane, sur rdv uniquement au 3949. **Mission Locale Pays de Maurienne** ==> voir plus loin la rubrique Jeunesse

LOGEMENT & ENERGIE

Amélioration de l'habitat (SOLIHA). Permanence à la Maison Cantonale à Modane 2^e mardi de chaque mois 10h-12h. N° Vert (gratuit) : 0 800 200 443. **Aide à la recherche de logements Val-Cenis / Bessans / Bonneval sur Arc (dont Fichier Logements des Saisonniers)** à l'antenne CCHMV de Val-Cenis Lanslebourg.

SE DEPLACER

Réservations Transport à la demande en direction de Modane/Fourmeaux depuis toutes les communes **Je dis : bus !** Tarif unique 2 €

ACCES AU DROIT

Inspection du travail : le 1^{er} mercredi du mois, uniquement sur rdv à la Maison Cantonale à Modane.

JEUNESSE

Mission Locale Pays de Maurienne, permanence à Modane du mardi au vendredi de 14h à 17h à la Maison Cantonale à Modane.

Autres lieux d'accueil et infos du Service Jeunesse de la CCHMV à Modane :

==> Structure information Jeunesse Haute Maurienne Vanoise : 28 rue J. Ferry à Modane. Permanences : les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - 04 79 20 51 33. ==> Maison des Jeunes : 28 rue J. Ferry à Modane. Du Mardi au Samedi. Les horaires au 04 79 05 17 90.

ENFANCE

Service Enfance de la CCHMV : Antenne CCHMV à Val-Cenis Lanslebourg : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou 04 79 05 49 30 / 06 20 38 33 27
Association la Micro Crèche des Mini Pouss' à l'antenne CCHMV à Val-Cenis Lanslebourg ou 06 84 39 92 37.

Accompagnement*

CAF, Pôle Emploi, service cartes grises et permis de conduire :

- A Modane mardi 14h-17h, jeudi 9h-11h30
- A Val-Cenis Lanslebourg, lundi de 9h à 11h30 & de 14h à 17h.

* information de 1^{er} niveau

Les lieux de la MSAP

MAISON CANTONALE DE MODANE
Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. 9, place Sommeiller, 73500 Modane. info@cchmv.fr - Tél 04 79 05 26 67.
Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-18h (Ven 17h30). (En juillet-août : tous les jours 8h30-12h30 et 13h30-18h30, sauf dimanche : 10h-12h30 et 16h-18h30).

• Permanences taxe de séjour : le lundi et vendredi de 9h à 12h- 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h.

ANTENNE DE VAL-CENIS LANSLEBOURG
Lundi uniquement de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. j.grivel@cchmv.fr - Tél 04 79 05 90 78.
6, rue Napoléon, 73480 Val-Cenis Lanslebourg.
• Permanence taxe de séjour : le Mardi de 9h à 12h.